



## Compte rendu Comité Central Extraordinaire

du 02 février 2012

Andrézieux Bouthéon

### Ordre du jour

- 1) Information et consultation du CCE sur les projets de mise en Location Gérance Franchise des Cafétérias d'Abbeville, d'Annonay, de Gap et de Niort
- 2) Point commission de suivi des PSE de Montargis et l'Isle Adam
- 3) Consultation du CCE sur le projet de Plan de Sauvegarde de l'Emploi accompagnant le projet de licenciement collectif pour motif économique dans le cadre de projet de fermeture des Cafétérias de Montigny, de Meyzieu et de Montceau les Mines
- 4) Intervention de la Direction Générale

### Appel des participants

#### 1) Information et consultation du CCE sur les projets de mise en Location Gérance Franchise des Cafétérias d'Abbeville, d'Annonay, de Gap et de Niort

##### ➤ Présentation du projet de mise en LGF de la Cafétéria d'ABBEVILLE (DV 286)

Dossier présenté le 19 janvier et info CSE le 31 janvier, 16 votants, Favorable : 1, Défavorable : 14, Abstention : 0, ne participe pas au vote : 1

**Intervention CFDT** : Nous avons réaffirmé notre désaccord sur ce choix de gestion, et rappelé nos actions jusqu'en cour d'appel afin de dénoncé ce choix de l'entreprise. Nous ne pouvons nous satisfaire de cette seule solution, aucune perspective de développement par création ou achat d'établissement, un parc vieillissant, les LGF aboutissent à la mise en Discount des établissements qui subissent le passage. Pour les salariés ; perte des avantages liés au groupe et ensuite tout le reste, DP, CSE, etc. Pour preuve la Cafétéria de Montpellier où le passage en LGF à engraisé le propriétaire, mais pas du tout les salariés, constat fait lors de l'écoute des salariés restant lors du retour en intégré, ce qui prouve bien qu'il n'y a qu'une logique économique à court terme.

Rien pour la survie de l'entreprise, pas de nouveau marché par la création, juste des investissements dans, comme nous le notifie M. Jambon « Les Châteaux Fort » et encore pas tous.

Concernant les loyers, là aussi c'est du vol manifeste avec la Société Mercyalis qui a une progression à deux chiffres et qui rend, au regard de la surface nécessaire, les coûts d'occupation des cafétérias très difficiles et met en péril la pérennité des établissements.

➤ **Présentation du projet de mise en LGF de la cafétéria d'ANNONAY (DV 405)**

Dossier présenté le 19 janvier et info CSE le 30 janvier, 16 votants, Favorable : 1, Défavorable 13, Abstention : 0, ne participe pas au vote : 2

➤ **Présentation de projet de mise en LGF de la cafétéria de GAP (DV 400)**

Dossier présenté le 19 janvier et info CSE le 25 janvier, 16 votants, Favorable : 1, Défavorable 13, Abstention : 0, ne participe pas au vote : 2

➤ **Présentation de projet de mise en LGF de la cafétéria de NIORT (DV 444)**

Dossier présenté le 19 janvier et info CSE le 27 janvier, 16 votants, Favorable : 1, Défavorable 13, Abstention : 0, ne participe pas au vote : 2

L'ensemble des participants expriment leur désaccord sur ces passages en LGF, hormis la CGC qui y voit une opportunité pour l'encadrement de s'investir dans leur entreprise, sic ?????

## **2) Point commission de suivi des PSE de Montargis et l'Isle Adam**

✘ **Commission de suivi MONTARGIS :**

Le 31 janvier 2012, 5<sup>ème</sup> réunion et dernière.

7 salariés, à ce jour 2 salariés reclassés, 1 en congé parental et 4 en instance.

La DRH nous fait part d'un dossier Montargis particulièrement difficile à traiter, malgré un énorme travail fait par la cellule de reclassement, difficultés confirmées par ma commission.

✘ **Commission de suivi l'ISLE ADAM :**

Le 30 janvier 2012, 2<sup>ème</sup> réunion, processus du 19 septembre 2011 au 30 mars 2012.

A ce jour 5 salariés dans l'antenne de reclassement, 4 salariés en formation.

Contexte différent de Montargis, Cafétéria Familiale, problème d'illettrisme.

## **3) Information et consultation du CCE sur les projets de fermeture des Cafétérias de Montigny, de Meyzieu et de Montceau les Mines**

▶ **Fermeture Cafétéria de MONTIGNY :**

Dossier présenté le 19 janvier : 16 votants, Favorable : 0, Défavorable 11, Abstention : 1, ne participe pas au vote : 4 (CFDT, CGT)

▶ **Fermeture Cafétéria de MEYZIEU :**

Dossier présenté le 19 janvier : 16 votants, Favorable : 0, Défavorable 11, Abstention : 1, ne participe pas au vote : 4 (CFDT, CGT)

▶ **Fermeture Cafétéria de MONTCEAU LES MINES :**

Dossier présenté le 19 janvier : 16 votants, Favorable : 0, Défavorable 11, Abstention : 1, ne participe pas au vote : 4 (CFDT, CGT)

▶ **Présentation du PSE et demandes des OS :**

Intégration dans le salaire, en cas de transfert dans une autre société, de L'IN et de la prime NAO. La DRH fait droit à la demande.

Prise en charge du ticket bus pour la Cafétéria de Meyzieu, 100% pris en charge.  
Porter les frais de déménagement à 750€.  
Prime de mutation par rapport au KM : passé à 15 KM, à 30, à 50.  
Congé de reclassement reste sur la Loi.  
Prime à l'Emploi passe à 300€, 500€.  
Frais de déplacement 250€.  
Frais de déménagement 750€.  
Seniors + 45 ans 550€.  
Année de présence 400€.  
Création d'entreprise pas de prêt, aide non remboursable de 4 500€.  
Prime de mutation, 25 % du salaire brut si + de 15 kms, 50 % du salaire brut si 30 kms, 1mois si + 60 kms, 2 mois si + 100 kms, 3 mois si + 300 kms.  
Portabilité du DIF  
**Vote**, 16 votants : Favorable : 1, Défavorable : 0, Abstention : 11, ne participe pas au vote : 4 (CFDT, CGT)

▶ **Commentaire CFDT:** pas d'avis en l'état actuel de la présentation.

▶ **Commission de suivi :**

Appel pour la désignation d'un membre par OS pour composer la Commission.  
La CFDT ne participera pas à la commission, pour FO : Myriam VEY, pour l'UNSA : Nicolas CHAMBON, pour la CGC : Bernard TOUZET, pour les Autonomes : Hélène TANG, pour la CGT : M Patrick GIQUEL.

Les OS participantes souhaitent faire les réunions sur les sites afin d'expliquer la mise en œuvre et le bien fondé du contenu du PSE, la DRH abonde dans le sens de la demande.

▶ **Intervention de la CFDT :** pour notre part, la commission, en intervenant de cette manière n'est pas dans son rôle, pourquoi, dans un premier temps depuis 2008 et la Loi sur la représentativité il reste très peu d'établissement qui n'ont pas d'étiquette, l'information normalement doit être faite par les OS représentant les salariés, dans un deuxième temps le rôle de la commission reste la conformité de la mise en œuvre des modalités du PSE et seulement cela.

Pause repas.  
Reprise 14h.

#### **4) Intervention de la nouvelle direction générale, M. William CHARLES**

M. William CHARLES nouveau PDG, suite au départ de M RIZZO.  
Nous rappelle la feuille de route commune avec celle annoncée par M. Rizzo, stratégie sur 3 ans 2012, 2013, et 2014, resitue le contexte historique, rappelle que la cafétéria intégrée représente 75% du CA, la politique agressive sur les prix « Menu », menu enfant offert le soir et les menus à thème le Week-end.  
La réussite commerciale du concept « A la Bonne Heure », + 18 %. De l'ouverture de Villefranche sur Saône et d'Auxerre.  
De l'arrêt pour le moment du concept « A la Bonne Heure » suite à l'essai d'un nouveau concept plus économe en terme d'investissement actuellement à l'essai.

Du développement de R2C avec une entrée dans la Santé et les maisons de retraite.  
Le cœur de blé qui doit se faire un nom et obtenir une reconnaissance.  
Le SdE qui marche bien.  
Les nouveaux marchés avec l'entrée dans la restauration sportive. Le LOSC.  
Le concept VILLA PLANCHA en Stand By.

Des axes de développement et d'ouverture sur les nouvelles zones commerciales, le coût des loyers, nous avons de beaux avions.

80 % des cafétérias sont rentables, 20 % pas rentables, nous continuons la feuille de route présentée par M. Rizzo.

Développement par la franchise avec des investissements moins lourds et une plus grande implication du LGF, pouvant aller jusqu'à une véritable Franchise.

M. William CHARLES termine son exposé en nous annonçant la création d'un Comité Innovation où l'ensemble des collaborateurs sera associé.

► **Intervention de la CFDT :**

Pour notre organisation, nous sommes satisfaits de ces annonces.

Concernant l'annonce d'ouverture de nouveaux sites, du coût des loyers et de nos futures implantations dans les nouveaux pôles commerciaux, intervention sur ces sujets lors du déroulement du CCE de ce jour. Même constat pour la création du Comité Innovation associant les salariés de l'entreprise, proposition faite par la CFDT lors d'un CCE précédant ou la DRH voulait mettre en place un Comité de réflexion sur les cafétérias, rétribué avec des jetons de présence ? et ou nous avons dénoncé cette mise en place alors que notre situation financière n'était pas brillante du tout et avait proposé en lieu et place l'interrogation des salariés des cafétérias sur ce sujet pour un coût bien moindre.

Nous avons rappelé à M. William CHARLES le coût des loyers, coût prohibitif au regard des résultats de la société MERCYALIS à 2 chiffres, dans une période de crise, c'est du vol manifeste et de plus cela plombe les résultats de notre société.

Nous faisons aussi le constat que nous avons de beaux avions, le problème reste comment les remplir ?

Concernant le Comité Innovation nous posons la question pour savoir s'il y aura autre chose qu'une reconnaissance spirituelle, sous-entendu financière ?

M. William CHARLES nous répond qu'effectivement les bonnes idées seront récompensées financièrement.

**Fin CCE 17H**

**Copie Fédération**